Projet 3.12.2021 pour consultation

1. **Contexte**
2. **Introduction**
3. **Priorités du secteur ALR**
	1. **Financement public des services publics locaux de qualité**
	2. **Reconquérir des services publics locaux de qualité pour tous**
	3. **Droits syndicaux, conditions de travail et dialogue social**
	4. **Genre et intersectionnalité dans les services et lieux de travail des ALR**
	5. **La digitalisation et les villes intelligentes**
	6. **La crise climatique, les urgences publiques et la protection de l'environnement**
	7. **Services publics 2.0**
4. **Priorités transversales**

**4.1 Renforcer le secteur ALR**

**4.2 Construir la puissance syndicale sur les lieux de travail ALR**

**4.3 Engager le dialogue social avec les employeurs ALR**

**4.4 Créer un effet de levier grâce aux alliances stratégiques**

**4.5 Influencer les politiques mondiales**

**4.6 Développer de la recherche stratégique sur le secteur ALR**

1. **Travailler ensemble au niveau mondial**

**5.1 Tirer parti des nouvelles technologies**

**5.2 Faire progresser la mise en œuvre des politiques et des actions du secteur ALR par le biais de**

 **groupes de travail thématiques**

**5.3 Faire en sorte que le Réseau mondial ALR reflète et intègre tous les travailleurs.euses du secteur**

# Contexte

1.1 Ce projet de Plan d'action du Réseau mondial ALR de l'ISP ("le Plan") s'appuie sur le [bilan](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/brief1-summary-fr.p5SBw1NW.pdf), les discussions et les priorités qui ont émergé lors des consultations mondiales des affiliés ALR menées par l'ISP dans le cadre de la [série LRGNext2021](https://admin.eventdrive.com/public/events/13054/website/home/39667/0/), entre le 1/6/2021 et le 3/12/2021. LRGNext2021 a exploré des thèmes politiques spécifiques au secteur ALR afin d'identifier des objectifs stratégiques tels que reflétés dans les [10 papiers thématiques LRGNext2021](https://admin.eventdrive.com/public/events/13054/website/bonuslists/41221/0/)[[1]](#footnote-1) qui représentent la base politique narrative du Plan. Ce texte englobe et élabore également les [priorités](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/draftlrgpriorities1june2021fr.qG2DyBw9.pdf) identifiés lors de la réunion du [Groupe de pilotage](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/4bb88d8e-55cf-4551-a65b-c8bbfa3f47b2_2._Draft_ToR_LRG_Network_SC_2021-FR.pdf?key=) du Réseau mondial ALR de l'ISP, le 1/6/2021.

1.2 Le Plan constitue une feuille de route pour l'action des affiliés du secteur ALR de l'ISP et pour le travail du Secrétariat, des Régions et des Sous-Régions de l'ISP dans le secteur des ALR ("ISP"). Il contribue également à informer le Programme d'action de l'ISP 2022-2027. Le Plan s'inscrit dans le cadre du mandat de la [Charte du Réseau mondial ALR de l'ISP](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/sites/default/files/documents/research/fr_lrg-municipal_charter.pdf) de 2016 et vise à faire progresser sa mise en œuvre. La mise en oeuvre du Plan nécessitera la participation active et la coopération de l'ISP et de ses affiliés ALR à tous les niveaux, et sera proportionnelle et conditionnée par les ressources disponibles.

1.3 Le projet de texte restera ouvert aux contributions des affiliés ALR, ainsi qu'aux réglages ultérieures apportés par l'ISP, jusqu'à la fin du mois de février 2022. Les commentaires doivent être envoyés à la Responsable du secteur ALR de l'ISP, Daria Cibrario, à daria.cibrario@world-psi.org cc lrg-municipal@world-psi.org .

# Introduction

2.1 Le monde est actuellement confronté à des défis mondiaux, simultanés et impressionnants.

Il s'agit notamment de :

* la crise climatique, les catastrophes et la dégradation de l'environnement
* l'approfondissement et l'élargissement de multiples formes d’inégalités
* pandémies et menaces pour la santé publique
* les atteintes aux droits humains, aux droits du travail et aux droits syndicaux,
* l’instabilité politique et bouleversements sociaux croissants
* la migration et les déplacements des populations
* la montée du populisme, des régimes autocratiques et des atteintes à la démocratie

Dans ce contexte, il est essentiel de permettre aux résident.e.s, aux usager.e.s et aux collectivités territoriales d'avoir un accès équitable à des services publics de qualité pour faire face à cette crise mondiale multidimensionnelle, l'atténuer et s'en remettre, et (re)construire des communautés, des sociétés et des moyens de subsistance inclusifs et durables. Le rôle des travailleurs.euses du secteur ALR et de leurs syndicats est essentiel pour faire face à de tels défi: les nombreux services qu'ils.elles fournissent sont vitaux pour la sauvegarde des populations, de la planète, ainsi que des économies locales et nationales.

* 1. La pandémie de Covid-19 a montré la valeur inestimable des services publics vitaux que les travailleurs.euses ALR fournissent quotidiennement aux villes, aux villages et aux communautés rurales. La fourniture continue de services de santé, d'aide sociale, d'eau, d'assainissement, d'électricité, de transport, de déchets, des services funéraires, de logement social et d'éducation a permis aux personnes de rester en sécurité, aux hôpitaux de traiter les patient.e.s et aux entreprises et institutions de fonctionner pendant la crise de santé publique. L'expertise, le professionnalisme, le dévouement et les relations directes des travailleurs.euses et des syndicats ALR avec les résident.e.s, les citoyen.ne.s et les collectivités sont des atouts précieux à valoriser et sur lesquels capitaliser, alors que les systèmes de gouvernance des services publics cherchent à devenir plus transparents, plus efficaces et plus réactifs par rapport aux besoins des usager.e.s et des communautés desservies.
	2. Des conditions décentes pour les travailleurs.euses des ALR vont de pair avec un accès équitable à des services publics locaux de qualité. L'accès des travailleurs.euses ALR à :
* un travail décent et des conditions d'emploi de qualité
* le plein exercice de leurs droits humains, du travail et syndicaux
* une protection sociale adéquate
* des niveaux de personnel appropriés
* la Sécurité et santé au travail (SST), les équipements de protection individuelle (EPI), les vaccins et les soins de santé
* des outils et des ressources appropriés pour remplir efficacement leurs tâches professionnelles

ne sont pas seulement dus en raison des obligations internationales de l'État par le biais d'accords internationaux, mais font également partie intégrante de la qualité et de l'accès équitable à des services publics locaux.

2.4 Les travailleurs.euses des ALR et leurs syndicats sont des acteurs majeurs et une force progressiste dans les communautés et les sociétés. Le changement systémique nécessaire pour construire une société juste, une planète durable et une économie mondiale inclusive ne peut se faire sans leur contribution. En tant que travailleurs.euses, ils.elles sont celles et ceux qui [rendent les services publics accessibles aux communautés et aux territoires](https://publicservices.international/resources/news/des-services-publics-proches-de-vous--cest-grce-aux-travailleurseuses-des-administrations-locales-et-rgionales?id=12372&lang=fr) et mettent en œuvre sur le terrain les politiques mondiales, nationales et municipales. Ils.elles sont également les gardiens.ennes de nos ressources communes et ceux.celles qui s'occupent des plus vulnérables dans nos sociétés. En tant que citoyen.ne.s, les travailleurs.euses des ALR peuvent exercer leur droits de vote et civiques et influencer les débats politiques en faveur de systèmes plus équitables, inclusifs, démocratiques et socialement justes. En tant qu'usager.e.s des services publics eux.elles-mêmes, ils.elles subissent souvent le poids du manque d'accès équitable à des services publics locaux de qualité en raison d’un financement insuffisant, des mesures d'austérité, de l'évasion fiscale, des politiques de financiarisation, privatisation et externalisation, qui sapent les moyens de subsistance et détériorent les conditions de vie, avec un effet disproportionné sur les femmes, les usager.e.s vulnérables et défavorisés. Organisés en syndicats, les travailleurs.euses des ALR peuvent influencer les politiques et susciter des changements progressistes et des transformations socio-économiques contribuant et renforçant le pouvoir collectif du mouvement syndical dans leurs communautés, dans leurs confédérations nationales et dans le mouvement syndical mondial plus large.

2.5 Alors que l'humanité et la planète sont confrontées à une intersection de crises mondiales et multidimensionnelles, les droits et les conditions des travailleurs.euses des ALR dépendent de plus en plus non seulement du pouvoir syndical sur les lieux de travail et du cadre des relations professionnelles, mais aussi de la capacité à forger des alliances, à développer un plaidoyer stratégique et à se mobiliser à l'échelle mondiale pour réclamer collectivement les services, le pouvoir et les ressources publiques dans l'intérêt commun.

2.6 Les travailleurs.euses du secteur ALR et leurs syndicats organisés au sein de l'ISP continueront donc à developper, intensifier et coordonner des stratégies conjointes et des actions collectives afin de :

* renforcer le pouvoir des syndicats par la syndicalisation sur les lieux de travail des ALR et dans les communeautés locales
* se mobiliser et lutter pour garantir des conditions de travail décentes, le plein accès et l'exercice des droits syndicaux fondamentaux que sont la liberté d'association et la négociation collective pour tous les travailleurs.euses du secteur ALR dans le monde entier.
* développer et renforcer les alliances stratégiques avec les organisations de la société civile (OSC) alliées et un dialogue social constructif avec les employeurs progressistes des ALR afin de renforcer l'effet de levier politique sur les priorités communes.
* faire pression pour un changement de politiques en faveur d'un accès équitable aux services publics locaux à tous les niveaux de gouvernement
* restituer les services publics locaux au contrôle et à la propriété publiques par le biais de l'internalisation et de la remunicipalisation en tant que biens communs démarchandisés qui doivent être accessibles à tous.toutes de manière équitable
* agir en tant que gardiens.nes des institutions publiques, des services publics et des ressources communes, et les protéger de la commercialisation, de la privatisation et des politiques extractives
* sensibiliser tous.tes les travailleurs.euses, les usager.e.s des services publics, la collectivité, les politiciens et les autres parties prenantes de la société à l'importance de financer, de doter en personnel, d'habiliter et de permettre l'accès universel à des services publics locaux de qualité.
* agir pour provoquer un changement progressif et un changement de politique systémique dans nos communautés locales, nos gouvernements nationaux et le système multilatéral, en contribuant à construire les fondations d'un nouvel ordre politique, économique et environnemental mondial, juste et durable, dont nous avons besoin de toute urgence.

# Priorités du secteur ALR

**3.1 Financement public de services publics locaux de qualité**

S'assurer que les ALR disposent de ressources publiques suffisantes et sûres est de première importance pour les syndicats ALR du monde entier. Un financement durable et adéquat des ALR va de pair avec des conditions de travail décentes pour les travailleurs.euses ALR et un accès équitable à des services publics locaux de qualité pour les communautés locales et dans les territoires. La pandémie de Covid-19 a particulièrement mis en évidence l'injustice causée par le manque d'investissement dans les services publics locaux, illustrée par la " désertification des services " qui touche de nombreux territoires - notamment ruraux - en raison des coupes budgétaires et des choix de prestation " uniquement numériques ", alors que dans le Sud, les infrastructures et les services publics restent insuffisants et/ou inaccessibles pour des nombreuses personnes.

Lorsque les services publics locaux sont sous-financés, manquent de personnel, sont privatisés ou absents, de multiples formes d'inégalités apparaissent - y compris l'inégalité territoriale - et les plus vulnérables en font les frais. Un investissement adéquat et durable dans des services publics de qualité peut, au contraire, abattre les inégalités structurelles, sociales et économiques ancrées dans des systèmes patriarcaux, raciaux et coloniaux.

L'accès des ALR à un flux fiable de financements publics est essentiel pour garantir qu’ils puissent :

* investir à long terme dans les services publics locaux et dans leurs travailleurs.euses
* disposer de la marge nécessaire pour améliorer les conditions des travailleurs.euses ALR à travers la négociation collective
* ne pas chercher de solutions à court terme à leurs déficits en adoptant la privatisation sous ses nombreuses formes (externalisation, concessions, PPP, marchés des capitaux, fonds d'investissement privés, ventes de biens publics, etc.)

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* Approfondir leur **maîtrise des options de financement public des ALR** et des systèmes de financement infranationaux par le biais de recherches et d'analyses conjointes sur la manière de renforcer l'accès des ALR aux ressources publiques (par exemple, les systèmes fiscaux municipaux, les banques publiques de développement, l'utilisation stratégique des marchés publics et des fonds de pension publics, la justice fiscale et commerciale pour les ALR, la captation de la valeur foncière accumulée, les économies réalisées grâces à des services remunicipalisés, les partenariats public-public et les consortiums intermunicipaux, etc.)
* Développer **des** **politiques et un plaidoyer ciblés** surun meilleur accès des ALR aux ressources publiques afin de financer, de doter en personnel et d’étendre l'accès à des services publics locaux de qualité partout pour tous et toutes.
* **Apprendre par les pairs, échanger et élaborer des stratégies communes** sur les tactiques syndicales pour de garantir un financement adéquat des services ALR; identifier, documenter et diffuser les bonnes pratiques par le biais d'un groupe de travail sur les ALR.
* **Engager un dialogue constructif** avec des employeurs progressistes du secteur ALR et avec les organisations de la société civile (OSC) afin d'explorer, de défendre, de piloter et d'étendre des formes prometteuses de financement public des ALR dans des territoires spécifiques.
* **Mettre en place un plaidoyer conjoint et piloter des actions conjointes avec des employeurs ALR et des OSC** en faveur d'un financement public renforcé pour les ALR et d'un accès équitable à des services publics locaux de qualité, en recensant les opportunités stratégiques dans les forums politiques internationaux et dans des territoires spécifiques.

**Documents de politique de référence :**

* Note de synthèse LRGNext2021 #3, [Un financement public pour des services publics locaux de qualité](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/2021-fr-lrg-conf-brief-3.fheT2z6g.pdf), 9/2021
* ISP-PSIRU, [Access to quality public services for all: a precondition to beat inequality](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/73597464-4d23-42ea-ab6a-e98b07b49309_gold_vi_working_paper_02.pdf) (L'accès à des services publics de qualité pour tous : une condition préalable pour vaincre les inégalités - en anglais), Série de documents de travail GOLD VI #02, 11/2021

**3.2 Reconquérir des services publics locaux de qualité pour tous**

La pandémie de Covid-19 a secoué les fondements de nos systèmes socio-économiques. Elle a révélé et amplifié les profondes inégalités créées par des décennies de désengagement systématique des services publics, d'austérité et de privatisation. Elle a également fait prendre conscience du rôle central que jouent les services publics: sauver des vies, maintenir le tissu socio-économique de l'humanité, protéger l'environnement, permettre la réalisation des droits humains. Il a fallu une pandémie mondiale pour rendre possibles des convergences auparavant improbables entre les mouvements de justice sociale, certaines institutions et acteurs politiques.

La révélation collective et l'élan en faveur d'un changement progressif des politiques ont également encouragé les demandes sociétales visant à reprendre le contrôle de nos services publics par le biais de l'internalisation, de la (re)municipalisation et d'autres formes de dé-privatisation. Pour les syndicats ALR, l'heure est venue d'intensifier la coopération, de forger de nouvelles alliances et d'intensifier l'action collective pour reprendre le contrôle des services publics à tous les niveaux, non seulement en luttant contre la privatisation, mais aussi en dé-privatisant les services en menant et/ou en contribuant à des campagnes d'internalisation et de (re)municipalisation.

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* Continuer à développer des compétences stratégique autour de la **dimension syndicale et sociale des processus de (re)municipalisation/internalisation** par le biais d'une recherche orientée vers l'action, d'une analyse des stratégies syndicales, et en identifiant, documentant et diffusant les bonnes pratiques
* **Apprendre par les pairs, échanger et élaborer des stratégies communes** sur les tactiques syndicales pour ramener les services publics locaux sous contrôle et propriété publics, tout en syndicalisant, protégeant les emplois et en garantissant les conditions des travailleurs.euses des ALR pendant la transition; travailler ensemble sur des cas réels par le biais de groupes de travail de militant.e.s syndicaux des ALR.
* Continuer à **faciliter l'accès** des affiliés **au matériel de formation et de plaidoyer sur l'internalisation et la (re)municipalisation**; développer des programmes d'enseignement spécifiques et des outils numériques adaptés aux réalités locales.
* **Sensibiliser positivement autour des thèmes** de (re)municipalisation/internalisation; impliquer et sensibiliser les travailleurs.euses des ALR et les communautés locales.
* Renforcer **la collaboration et les partenariats avec les acteurs pro-(re)municipalisation** : fédérations syndicales internationales (FSI), employeurs progressistes des ALR, OSC, alliés et institutions académiques.
* **Tirer pleinement parti des outils numériques de l'ISP** fournis à travers la [plateforme People over Profit (PoP)](https://peopleoverprof.it/) (forums de discussion cryptés, outil de campagne mondiale multilingue, base de données et des connaissances, partages collaboratifs des ressources, etc.) pour renforcer les compétences des syndicats ALR de mener des actions internationales contre la privatisation, et à favour de l'internalisation et de la (re)municipalisation

**Documents de référence :**

* Note de synthèse LRGNext2021 #5 - [Remunicipalisation et pandémie de Covid-19,](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/2021frlrgconfbrief5.OO3vWheM.pdf) 10/2021
* Note de synthèse LRGNext2021#9 - [La dimension territoriale des services sociaux et de soins](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/lrgnext2021-brief9-lrgcare-en5-fr.qS42qxrQ.pdf), 11/2021

**3.3 Droits syndicaux, conditions de travail et dialogue social**

On compte plus de 500.000 ALR dans le monde. Ils emploient la plus grande partie des agents.es de des services publiques et de la fonction publique mondiale, dont une majorité de femmes. La grande variété des systèmes constitutionnels des collectivités territoriales et des services publics locaux dans le monde - conjuguée à l'accent mis sur les gouvernements nationaux dans l'élaboration des politiques internationales, le déficit de les ressources et de pouvoir des ALR - fait que les travailleurs.euses des collectivités territoriales ne bénéficient que de peu d'attention et de visibilité, malgré les services publics vitaux qu'ils fournissent.

Les informations et données qualitatives et quantitatives sur l'emploi dans les services ALR restent incomplètes ou non divulguées. Il existe peu de statistiques fiables sur les professions du secteur des ALR ; la plupart restent fondamentalement invisibles à l'analyse des politiques.

Les travailleurs.euses ALR et leurs syndicats sont confrontés à des défis spécifiques pour accéder aux droits syndicaux et du travail. Ils.elles souffrent d’un niveau élevé de précarité et d'un accès limité ou compromis à la liberté syndicale et à la négociation collective. Certaines professions du secteur ALR sont confrontées à des défis de taille en matière de santé et sécurité au travail (SST), n'ont aucune possibilité de formation et le manque de professionnalisation de leur catégorie parmi les travailleurs.euses du service public les expose aux aléas des cycles politiques des ALR. Les bas salaires, la précarité, le manque de personnel, les lourdes charges de travail, le manque d’outils de travail et d’autres formes de déficit de travail décent sont également parmi les raisons sous-jacentes du faible attrait du secteur ALR pour les jeunes travailleurs.euses et de sa faible capacité de rétention en tant qu'employeur dans de nombreux territoires et dans certains pays.

La pandémie de Covid-19 et le regain d'intérêt et de valeur que de nombreux citoyen.ne.s et communautés - ainsi que certains gouvernements et agences de l'ONU - accordent désormais aux services et aux travailleurs.euses des services publics locaux représentent une opportunité que l'ISP et ses affiliés devraient saisir pour obtenir la reconnaissance des droits, des conditions de travail décentes et un engagement à financer, former et protéger adéquatement l’ensemble des travailleurs.euses des services publics locaux.

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* Continuer à **renforcer la visibilité des travailleurs.euses ALR dans le monde entier et la valeur des services qu'ils.elles fournissent** afin d'améliorer la perception publique des professions ALR par le biais de la communication, de campagnes ciblées sur les usager.e.s, les employeurs ALR, les OSC et les organisations internationales.
* Poursuivre le **plaidoyer auprès de l'OIT** sur la nécessité de réaliser l’agenda du travail décent pour les travailleurs.euses des ALR, en commençant par obtenir de meilleures statistiques mondiales sur les emplois et une vue d'ensemble complète sur les conditions et les besoins des travailleurs.euses des ALR, afin que leurs défis spécifiques puissent être ciblés par des politiques adéquates et des programmes dédiés.
* Apprendre par les pairs, échanger et élaborer des stratégies communes sur les **tactiques syndicales du secteur ALR pour syndiquer et renforcer le pouvoir des syndicats sur les lieux de travail ALR ;** travailler ensemble sur des cas réels dans des villes et territoires par le biais de groupes de travail des militant.e.s syndicaux ALR.
* Développer de la recherche stratégique, des lignes directrices et des supports de formation sur la **SST de professions spécifiques du secteur des ALR** (par exemple, services de recollection et gestion des déchets, les services funéraires, les services de soins sociaux, les services d'urgence publique, l'eau et l'assainissement, etc.), y compris les besoins spécifiques en EPI; soutenir et renforcer les compétences des affiliés ALR pour **promouvoir et de négocier la mise en place de comités paritaires SST sur le lieu de travail** ;
* **Renforcer l'unité et la cohésion** parmi les syndicats ALR au-delà des différentes identités professionnelles et des régions de l'ISP, afin qu'ils puissent agir collectivement en tant qu'**interface sectorielle unie avec leurs homologues** **employeurs ALR**
* Tirer **pleinement parti des outils numériques de l'ISP** fournis par la [Plateforme People over Profit (PoP)](https://peopleoverprof.it/) pour donner aux syndicats ALR les moyens de **mobiliser** rapidement **des campagnes de solidarité mondiales multilingues** afin de défendre les travailleurs.euses et les syndicats ALR sous attaque
* **Continuer à bâtir un dialogue social constructif** **avec les organisations patronales des ALR** **au niveau mondial et régional** dans le but d’ouvrir des opportunités de dialogue social et de négociation collective dans le terrain, tout en encourageant les **initiatives conjointes concrètes au niveau des villes et des territoires** (par exemple, renforcer le lien stratégique entre des conditions de travail décentes et la qualité et l'accès équitable aux services publics; promouvoir l'attrait des professions ALR pour les jeunes, les femmes et les travailleurs.euses qualifiés, etc.)

**Documents de référence :**

* Note de synthèse LRGNext2021 #7 - [Droits syndicaux, conditions d'emploi et relations de travail dans le secteur ALR](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/lrgnext2021-brief-7-tur-and-lrgs-fr.vXNoHsMH.pdf)
* ISP-CGLU Afrique, [Protocole d'accord entre CGLU Afrique et l'ISP Afrique et les pays arabes](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/b70a9e4a-c5f9-4b27-bd5d-7ed6ea71138d_EN_MOU_UCLG_AFRICA___PSI_AFRICA_AND_THE_ARAB_COUNTRIES__2021.pdf?key=), 09/2021
* ISP-CGLU, "[Des services publics locaux forts pour un monde sûr](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/7b81a165-78b2-4844-b514-4fdd7eefada4_ENG_Joint_UCLG-PSI_statement_V_PSI22.6.2020_Final-2_acc_1_.pdf?key=)" Déclaration conjointe CGLU - ISP dans le contexte de la pandémie Covid-19, 5/2020

**3.4 Questions de genre et intersectionnalité dans les services et lieux de travail du secteur ALR**

Les femmes représentent la plus grande partie des travailleurs dans de nombreuses professions du secteur ALR. Avec d'autres travailleurs en situation de vulnérabilité (handicapés, personnes âgées, personnes LGBT+, racisés, migrants, réfugiés, autochtones, etc.), elles sont confrontées à des niveaux multiples et cumulatifs de discrimination (reflétées dans le concept d'"intersectionnalité") et supportent souvent la plus grosse part de la précarité et des mauvaises conditions de travail de nombreux emplois ALR.

Alors que les syndicats continuent de lutter pour la reconnaissance et le plein respect des droits humains, sociaux et syndicaux des travailleurs.euses ALR, il est essentiel d’intégrer une approche inclusive et une optique intersectionnelle dans les structures de leurs propres structures - tout en les intégrant dans chaque aspect des stratégies syndicales. Cela sera essentielle pour que les lieux de travail ALR et les services publics locaux dans le monde entier deviennent équitables, accessibles et justes pour tous.tes. Pour ce faire, il est également nécessaire d'identifier les défis spécifiques aux professions ALR et de les aborder avec des actions et des programmes ciblés, tout en recrutant et en mobilisant les membres autour des questions de genre et intersectionnalité dans le but de déclencher un changement transformateur de longue haleine en sein des lieux de travail, des institutions et des collectivités ALR.

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* Construire une **analyse de genre et d'intersectionnalité pour le secteur ALR afin d'identifier les défis spécifiques aux professions ALR et de développer des lignes directrices et des programmes d'action ciblés**. Cette analyse sera réalisée en capitalisant sur la richesse des connaissances, des expériences et des méthodologies des affiliés ALR sur le terrain. Elle englobera toutes les dimensions de la vulnérabilité et de la discrimination (par exemple, le genre et l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, l'origine ethnique, le statut d'emploi, la religion, etc.) et explorera comment elles se déclinent sur des lieux de travail ALR (par exemple, les services d'eau et d'assainissement, la collecte et l'élimination des déchets municipaux, la police municipale, l'administration publique locale, les bibliothèques municipales, la garde d'enfants et l'éducation, le handicap et les soins aux personnes âgées, etc.) L'analyse portera également sur les défis spécifiques au secteur ALR dans la mise en œuvre des Conventions de l'OIT C100 (égalité de rémunération), C111 (discrimination en matière d'emploi et de profession) et C190 (Convention sur la violence et le harcèlement).
* **Identifier, documenter et diffuser les bonnes pratiques** pourde lieux de travail ALR inclusifs et équitables et les initiatives réussies menées ou soutenues par les affiliés ALR, y compris les cas réussis d'intégration de représentation des perspectives LGBT+ dans les structures et les systèmes de gouvernance des syndicats ALR.
* Développer un **plaidoyer et des initiatives de communication visées à briser la ségrégation horizontale et verticale des professions du secteur ALR** (par exemple, des portraits de femmes pompiers ou travaillant dans le secteur des déchets, de responsables de conseils municipaux LGBT+, des hommes travaillant dans les services d’éducation des enfants ou de soins à la personne, etc.)
* Identifier et développer des opportunités de **dialogue entre affiliés ALR et employeurs ALR progressistes autour des questions de genre, des services de soins, de l'égalité et de l'intersectionnalité dans des villes spécifiques**, en vue d'actions conjointes sur le terrain et de la co-conception de politiques urbaines inclusive, transformatives autour du gendre, des soins et de l’intersectionnalité en intègrent la perspective des travailleuses ALR.
* **Travailler en synergie, dialogue et coopération** avec les programmes de genre, des services sociaux de soins, de la jeunesse et des personnes LGBT+ de l'ISP.

**Documents de référence :**

* Note de synthèse LRGNext2021 #8 - [Genre et intersectionnalité dans les services et lieux de travail ALR](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/lrgnext2021-brief-8-gender-and-intersectionality-fr.SHcE6Tuh.pdf), 10/2021
* Note de synthèse #9 - [La dimension territoriale des services sociaux et de soins](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/lrgnext2021-brief9-lrgcare-en5-fr.qS42qxrQ.pdf), 11/2021
* [Stratégie LGBT+ de l'ISP](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/cd44a9a0-a776-4287-8d50-25f8a642f50c_PSILGBT_Strategy_FR.pdf?key=), 11/2020

**3.5 La digitalisation et les villes intelligentes**

Les ALRs sont en première ligne dans l'introduction des nouvelles technologies et processus numériques dans les services publics : bien que les gouvernements centraux jouent un rôle de premier plan dans la décision de lancer et déployer des initiatives de digitalisation, la plupart des services publics sont fournis au niveau des administrations municipales ou régionales. C'est là que les services publics et les administrations digitalisés interagissent et communiquent le plus avec les citoyen.ne.s et les usager.e.s, et que le plus grand nombre de travailleurs.euses des services publics sont impliqués ou touchés par la digitalisation. En outre, le concept de "villes intelligentes" s'est répandu pour décrire une approche intégrée de la digitalisation des services publics urbains et locaux, qui suscite beaucoup d'attention car il peut être utilisé pour inciter les investisseurs à injecter des capitaux privés dans les services ALR et faciliter la privatisation des services publics locaux.

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* **Examiner et documenter l'impact de l'introduction des technologies numériques dans des professions et des lieux de travail ALR**, tant sur les conditions des travailleurs.euses ALR que sur la qualité et l'accès au service.
* **Promouvoir la digitalisation maitrisée par les travailleurs.euses et une gouvernance des données pro-publique en sein de la négociation collectives dans les ALR;** intégrer ces approches dans les stratégies syndicales d'internalisation, de remunicipalisation et dans les cahiers de charge des marchés publics afin de maintenir le contrôle public et celuis des travailleurs.euses sur les données des services ALR.
* **Assurer la participation d'une représentation équilibrée des affiliés du secteur ALR** (incluant autant que possible des représentants.tes issu.e.s des différentes professions ALR) **aux formations et projets sur la digitalisation de l'ISP.**
* **Sensibiliser** les employeurs des ALR, les usager.e.s des services publics, les collectivités et les OSC alliées **aux risques posées par les "villes intelligentes" et par la digitalisation des services ALR dirigées par les entreprises**; les sensibiliser, au contraire, aux avantages d'une approche à la digitalisation des services publics locaux fondée sur une approche démocratique, transparente et basée sur le bien public et sur le contrôle public des données.

**Documents de référence :**

* Note de synthèse #4 - [La numérisation des services publics locaux et des lieux de travail](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/2021-fr-lrg-confbrief-4.sLhFyFOG.pdf), 10/2021
* ISP, Digitalisation : [A Union Action Guide For Public Services, Work and Workers](https://publicservices.international/resources/digital-publication/digitalisation-br-a-union-action-guide-for-public-services-work-and-workers?lang=en&id=11767&showLogin=true) (en anglais), (*Un guide d'action syndicale pour les services publics, le travail et les travailleurs.euses*), 2021
* ISP, [Digitalisation et services publics : une perspective syndicale](https://pop-umbrella.s3.amazonaws.com/uploads/e7cb269b-49ec-4b78-852d-097e069ef40b_2020_-_FR_Digit_Summary_with_foreword.pdf) (résumé), 10/2019.

**3.6 La crise climatique, les urgences publiques et la protection de l'environnement**

Les villes produisent environ 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et consomment environ deux tiers de l'énergie mondiale. Les zones urbaines concentrent également plus de la moitié de la population mondiale, et ce chiffre devrait passer à 68% d'ici 2050. Les villes et l'urbanisation ont inévitablement un fort impact sur le climat, les écosystèmes et la biodiversité. En concentrant et en intensifiant localement le réchauffement d'origine humaine, elles contribuent à la multiplication des extrêmes de chaleur et des canicules. Les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies, les guerres et les conflits posent en outre de graves problèmes aux communautés locales et aux agents des services publics, en particulier aux premiers intervenants et aux travailleurs.euses de première ligne, dont beaucoup sont des travailleurs.euses ALR. Ces situations d'urgence sont aggravées par les effets négatifs des "catastrophes causées par l’humain", telles que l'austérité/les coupes budgétaires, la privatisation, l'externalisation, la pénurie de personnel et le manque de personnel qualifié permanent.

Aucun de ces défis ne peut être relevé ni les mesures politiques destinées à y répondre peuvent être mises en œuvre sans les nombreuses professions de première ligne des services ALR. Qu'il s'agisse d'eau et d'assainissement, de collecte et d'élimination des déchets, d'urbanistes et d'ingénieur.e.s, de services d'aménagement d'espaces verts, de pompiers et de premiers intervenant.e.s d'urgence, de gardes forestiers.ères et bien d'autres encore, la mise en œuvre sur le terrain de la décarbonisation, des politiques de réduction des risques de catastrophe (RRC) et des mesures environnementales nécessite plus que jamais un nombre suffisant d’effectifs bien formés et correctement équipés, dans des conditions de travail décentes, avec plein accès aux droits syndicaux et à la sécurité et la santé au travail (SST).

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* **Promouvoir et exiger le respect des** [**Directives de l'OIT sur les services publics d'urgence**](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/normativeinstrument/wcms_626553.pdf) **par les employeurs des ALR**
* **Plaider pour l'implication des travailleurs.euses ALR et de leurs syndicats** des representant.e.s **de** toutes les professions pertinentes des services publics locaux, au-delà de ceux.celles des services d’urgences (par exemple, l'eau et l'assainissement, les déchets, les soins sociaux, le logement, les espaces verts, les parcs naturels, etc.) **dans la conception des politiques infranationales et nationales des protocoles et des systèmes de gouvernance de crise** afin derépondre efficacement aux urgences publiques, y compris aux événements climatiques extrêmes, les catastrophes et les pandémies.
* **Influencer et faire pression sur les employeurs des ALR, les gouvernements nationaux et les organisations internationales** pour qu'ils financent, forment et garantissent des conditions de travail décentes aux travailleurs.euses ALR et qu'ils engagent un dialogue constructif et des négociations collectives avec leur syndicats afin de garantir des réponses efficaces aux crises futures.
* **S'impliquer dans la promotion de politiques urbaines progressistes, durables et écologiques** en relation avec les services publics locaux, notamment en soutenant le passage à des systèmes de transport public urbains décarbonés; en (re)construisant le parc de logements publics et sociaux ; en réaménageant les bâtiments publics de manière verte; en promouvant des systèmes publics d'utilisation et de recyclage de l'eau durable; des politiques de réduction, de réutilisation et de recyclage conçues et mises en œuvre en collaboration avec les travailleurs.euses du secteur des déchets et leurs organisations représentatives.
* **Construire des alliances avec d'autres FSI, OSC et employeurs ALR progressistes** pour piloter des approches et des bonnes pratiques de transition juste dans des villes et des territoires spécifiques.
* **Apprendre par les pairs, échanger et élaborer des stratégies communes sur des cas concrets** par le biais d'un groupe de travail syndical ALR, en coopération avec les programmes sur les services publics de distribution et sur le climat de l'ISP.

**Documents de référence :**

* Note de synthèse #10 : [La dimension territoriale de la crise climatique, les urgences publiques et la protection de l'environnement](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/lrgnext2021-brief10-climate-emergencies-en-fr.loW8SA6n.pdf), 11/2021

**3.7 Services publics 2.0**

La propriété publique des services offre l'opportunité de construire une nouvelle génération de services publics locaux de qualité qui soient innovants, participatifs, responsables, démocratiques et benefiques pour travailleurs.euses, les communautés et la planète. Lorsque les services sont publics et incluent des formes de gouvernance démocratique et une participation significative des travailleurs.euses, ils ont le potentiel d'offrir un espace unique pour lancer de nouvelles pratiques de gestion novatrices qui ne reposent pas nécessairement ou uniquement sur les mêmes indicateurs de performance utilisés par les services publics privatisé.

Lorsque la propriété et le contrôle publics vont de pair avec le respect des droits du travail et syndicaux, ils peuvent créer un environnement propice à l'introduction d'indicateurs de performance des services publics fondés sur l'impact social et environnemental, sur la qualité et l’accessibilité des services, le réinvestissement des recettes dans les services, la participation des travailleurs.euses et des citoyen.ne.s, sur la réduction des redevances pour les usagers, etc. tout en garantissant la viabilité à long terme des services, la création d’emplois décents et des services de qualité avec un accès équitable. L'ISP appelle cette vision des services publics locaux "Services publics 2.0". La démocratie sur le lieu de travail et la démocratie économique font partie intégrante de cette vision.

**Actions :** L'ISP et ses affiliés ALR vont

* **Identifier, documenter et diffuser les bonnes pratiques des systèmes innovants de gouvernance des services publics locaux ("services publics 2.0")** pilotés ou approuvés par les affiliés ALR.
* Travailler avec des employeurs ALR, autorités et/ou entreprises publiques progressistes et les avec des universitaires/expert.e.s et OSC alliés afin de **piloter des formes innovantes de services publics locaux avec des éléments de démocratie au travail et de participation communautaire dans des villes/territoires spécifiques** (par exemple, suite à l'internalisation/remunicipalisation et en conjonction avec des partenariats public-public ou la création de consortiums intercommunaux).

**Documents de référence :**

* Note de synthèse #6 - [Services publics 2.0 - Gouvernance démocratique et participation aux services publics locaux](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/lrgnext2021-brief-6-services-publics-20-gouvernance-democratique-fr.2b6j2J0r.pdf), 10/2021

# Priorités transversales

Dans le prolongement du [travail effectué au cours des cinq dernières années](https://uploads.eventdrive.com/events/13054/bonuslist/7741/brief1-summary-fr.p5SBw1NW.pdf), l'ISP et ses affiliés feront progresser les suivantes priorités transversales:

**4.1 Renforcer le secteur ALR**

* Continuer à travailler ensemble pour renforcer le secteur ALR de l'ISP en tant que communauté mondiale cohésive de travailleurs.euses ALR et en tant qu’interface commune par rapport aux employeurs ALR à tous les niveaux.
* Faciliter un dialogue mondial sectoriel parmi les affiliés ALR en convoquant le Réseau ALR de l'ISP deux fois par an sous forme de réunion virtuelle.
* Soutenir et activer le travail dans de sous-secteurs ALR clés alignés sur les priorités sectorielles stratégiques (section 3), où : il existe un déficit de travail décent; il y a un grand nombre de travailleurs.euses non syndiqués et/ou informels; il y a des possibilités de récupérer les services publics locaux en mains publiques et d’affirmer le rôle de l'ISP. Ces sous-secteurs comprennent : les services de collecte et gestion des déchets, les services sociaux de soins à la personne, le logement public et social, les travailleurs.euses des urgences publiques, la gestion des espaces verts et des parcs naturels.

**4.2 Construir la puissance syndicale sur les lieux de travail ALR**

* Syndiquer les lieux de travail ALR par ville/province/secteur professionnel
* Soutenir les stratégies de syndicalisation des affiliés ALR en synergie avec et les projets ainsi que avec les programmes de formation de l'ISP (en coopération avec le programme de développement syndical de l'ISP).
* Relier les stratégies de syndicalisation aux campagnes d'internalisation et de (re)municipalisation des services publics locaux.
* Identifier des priorités et des lignes directrices des en matière de SST propres aux professions ALR, autour desquelles syndiquer et mobiliser les travailleurs.euses.

**4.3 Engager le dialogue social avec les employeurs du secteur ALR**

* Utiliser la SST et les questions de santé publique, la crise climatique et la préparation aux catastrophes comme points d'entrée stratégique pour ouvrir le dialogue avec les employeurs ALR au niveau de villes/provinces/métiers.
* Préconiser la mise en place de comités paritaires sur la SST/RRC entre les syndicats et directions ALR afin d'instaurer progressivement un dialogue constructif avec les employeurs du secteur afin d’aboutir à la négociation collective.
* Poursuivre l'engagement et l'ouverture du dialogue avec les organisations mondiales et régionales représentatives des employeurs ALR (sections régionales de CGLU, Metropolis, etc.) et les réseaux de villes thématiques (C40, ICLEI, U20, Rainbow cities, etc.).

**4.4 Créer un effet de levier grâce aux alliances**

* Poursuivre et approfondir les alliances existantes avec les FSI sur des objectifs d'intérêt commun (par exemple, la campagne *L'avenir est dans les transports publics* avec la Fédération internationale des transports), les OSC et ALR progressistes.
* Construire un dialogue et des alliances stratégiques entre syndicats ALR, employeurs, OSC et d'autres mouvements progressistes au niveau des villes, des régions et à niveau mondial pour être plus forts afin de gagner ensemble.
* Piloter des initiatives conjointes au niveau des villes et des territoires pour améliorer les conditions de travail des travailleurs.euses ALR et exiger leurs droits syndicaux, tout en promouvant des services publics locaux de qualité pour tous.tes partout.

**4.5 Influencer les politiques mondiales**

* Développer un plaidoyer spécifique au secteur ALR, orienté vers l'action, en coopération avec des organisations alliées, afin de l'utiliser stratégiquement pour cibler des forums internationaux afin d’influencer les décideurs.euses politiques (par exemple, l'OCDE, les institutions financières internationales, les banques de développement régional, etc.)
* Améliorer la visibilité et continuer à faire entendre la voix des travailleurs.euses et des syndicats ALR auprès des instances pertinentes de l'ONU (OIT, ONU-Habitat, PNUD, CNUCED, etc.).

**4.6 Développer de la recherche stratégique sur le secteur ALR**

* Poursuivre l'élaboration de recherches spécifiques au secteur ALR, axées sur ses priorités et orientée vers l’action, afin de permettre à l'ISP et aux affiliés ALR de disposer d’éléments originaux, factuels et de pointe sur des questions stratégiques, notamment sur le financement public des services ALR, la SST, les droits et les conditions de travail, la remunicipalisation des services publics, les marchés publics locaux, les modèles de gouvernance des services publics et des entreprises publiques, etc.
* Dans la mesure du possible et en fonction des ressources disponibles, assurez un accès et une diffusion maximales aux syndicats et aux travailleurs.euses ALR des principaux résultats de recherche dans différentes langues et les transposer en manuels et programmes de formation syndicaux.

# Travailler ensemble au niveau mondial

Pour travailler ensemble au niveau mondial afin d'être mieux connecté.e.s, plus efficaces et d'avoir plus d'impact, l'ISP et ses affiliés veilleront à :

**5.1 Tirer parti des nouvelles technologies**

La pandémie de Covid-19 a obligé l'ISP à passer rapidement à un mode de fonctionnement digital pour poursuivre son travail et maintenir des interactions mondiales avec ses affiliés, y compris pour ses réunions statutaires. Si les réunions digitales mondiales présentent certains inconvénients (le choix du fuseau horaire désavantage inévitablement certaines régions, la "fatigue" engendrée par les réunions virtuelles, la fracture numérique, le manque d'interactions personnelles, le rallongement de la journée de travail, etc.), elles présentent également de nombreux avantages (une participation plus étendue, des frais reduites, une empreinte carbone plus faible, etc.) Grâce à la série de consultations thematiques LRGNext2021, le Réseau mondial ALR de l'ISP a mis en place une pratique d'interaction et d'échange virtuel au niveau mondial, ce qui n'était pas possible auparavant.

* L'ISP convoquera le Réseau mondial ALR deux fois par an sous forme virtuelle. Elle s'appuiera sur sa pratique de travailler ensemble virtuellement, en renforçant les aspects positifs et en minimisant/atténuant les inconvénients (par exemple, en alternant les créneaux horaires, en organisant - quand possible - des événements hybrides axés sur des questions spécifiques, en s'efforçant d'inclure davantage de langues en cas d'intérêt et de participation substantiels, etc.)
* Par le biais de sa plateforme de campagne [People over Profit (PoP)](https://peopleoverprof.it/) - actuellement encore en cours de développement - l'ISP mettra à la disposition des affiliés ALR des outils numériques tels que des forums de discussion cryptés sur des questions spécifiques, une page de campagne mondiale multilingue, une base de données d'archivage des connaissances, la possibilité de partager et travailler de manière collaborative, etc.
* Comme les syndicats du secteur ALR et leurs membres seront de plus en plus connectés et familiarisés avec les outils numériques, il sera plus facile et plus rapide de les contacter, et de les sonder/consulter régulièrement. Il sera également plus simple pour eux d'atteindre l'ISP dans le but de faciliter un dialogue et une collaboration fluide et continue vers des objectifs communs.
* En collaboration avec ses affiliés, l'ISP continuera à développer sa base de données mondiale par secteur et sous-secteur des contacts des membres ALR ainsi que des alliés.

**5.2 Faire progresser la mise en œuvre des politiques et des actions du secteur ALR par le biais de groupes de travail thématiques**

Le Réseau mondial du secteur ALR est le forum mondial des politique sectorielle permettant aux affiliés ALR de l'ISP dans le monde entier d'explorer et de convenir de priorités, de défis et des opportunités communes, tout en échangeant et en informant le travail de l'ISP dans le secteur. Cependant, pour faire avancer concrètement les priorités politiques spécifiques au secteur ALR d'une manière significative pour les affiliés, il est nécessaire de rassembler les expert.e.s syndicaux ALR dans des groupes de travail plus petits, agiles et axés sur des thématiques spécifiques.

* L'ISP facilitera la mise en place et coordonnera des groupes de travail thématiques ALR composés de représentant.e.s/militant.e.s syndicaux disponibles à participer activement et à travailler avec leurs pairs pour faire avancer les priorités du secteur ALR. La participation se fera sur une base volontaire.
* Les groupes de travail thématiques ALR faciliteront l'apprentissage par les pairs, le développement des stratégies communes et fourniront un soutien de syndicat à syndicat, notamment sur des cas concrets. Ils se réuniront principalement de manière virtuelle et flexible, bien que des réunions physiques soient souhaitables à des occasions ponctuelles (par exemple, lors d’opportunités pour influencer des politiques mondiales, de dialogue constructif avec des employeurs ALR, lors de réunions stratégiques avec des alliés, etc.)
* Les résultats des groupes de travail thématiques seront communiqués et partagés avec l’ensemble du Réseau ALR.
* Des groupes de travail thématiques seront pilotés dans les suivants thématiques prioritaires :
* Financement public des ALR
* Syndicalisation et droits syndicaux
* SST
* Marchés publics
* Remunicipalisation
* Climat, catastrophes et environnement

**5.3 Faire en sorte que le Réseau mondial ALR reflète et intègre tous les travailleurs.euses du secteur**

Le réseau ALR devrait refléter et inclure tous.tes ses travailleurs.euses et construire des ponts et des synergies avec tous les secteurs de l'ISP, en particulier ceux qui englobent une dimension ALR.

* L'ISP encourage et encourage la participation au Réseau ALR et aux groupes de travail thématiques des représentant.e.s syndicaux du secteur ALR qui sont également membres des instances suivantes:
* Comité des femmes de l'ISP
* Réseau des jeunes travailleurs.euses de l'ISP
* Réseau des travailleurs.euses LGBT+ de l'ISP
* Réseau de soutien à la culture et à l'éducation de l'ISP
* Groupe de travail de l'ISP sur la santé et les services sociaux
1. Les mégatendances des services publics locaux, le financement, la numérisation, la remunicipalisation, la gouvernance démocratique et la participation aux services publics locaux, les droits syndicaux et les conditions de travail dans le secteur des services publics locaux, le genre et l'intersectionnalité dans les services et les lieux de travail des services publics locaux, la dimension territoriale des services de soins, la dimension territoriale de la crise climatique, les urgences publiques et la protection de l'environnement. [↑](#footnote-ref-1)